



## FUNCTIONNEMENT DES VACANCES TOUSSAINT 2024



### ATTENTION :

Les accueils de loisirs  
seront fermés le  
vendredi 1<sup>er</sup>  
novembre

La Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise met à disposition des familles un service d'accueil extrascolaire pour les enfants de 3 à 13 ans du **lundi 21 octobre au jeudi 31 octobre 2024 inclus**, ainsi que deux Espaces Jeunes pour les jeunes âgés de 11 à 17 ans.

### Infos générales :

- o Quatre accueils de loisirs activés sur le territoire, imposés en fonction de la commune de scolarisation (liste ci-après) : à AISEREY, à COLLONGES-ET-PREMIÈRES, à GENLIS et à ROUVRES-EN-PLAINE ;
- o En fonction des effectifs réels, l'organisation générale pourra être modifiée ;
- o Ramassages sur inscription organisés : à LONGCHAMP, à LONGECOURT-EN-PLAINE, à TART et à THOREY-EN-PLAINE ;
- o **Délais de réservations : jusqu'au dimanche 6 octobre 2024 pour ajouter. Ensuite, ce sera en fonction des places disponibles uniquement par le biais du CFU ;** 5 jours ouvrés avant 10h pour annuler.
- o Deux Espaces Jeunes : à AISEREY et à GENLIS ;

### Plannings d'activités et sorties En ligne à partir du **mercredi 2 octobre 2024**

- Accueils de loisirs 3-13 ans : [ici](#)
- Espaces Jeunes 11-17 ans : [ici](#)

Toutes les activités sont annoncées à la semaine, sans précision de dates. Elles pourront ainsi être adaptées au jour le jour, en fonction des envies des enfants et de la météo. Chaque matin, les accueils de loisirs afficheront le programme précis.

### Inscriptions en ligne sur votre Espace Famille

Dès maintenant

<https://www.espace-citoyens.net/plainedijonnaise>

### Renseignements :

En cas de besoin, le Centre de Facturation Unique est disponible :

- Par courriel sur [cfu@plainedijonnaise.fr](mailto:cfu@plainedijonnaise.fr),
- Par téléphone (les matins) : 03.80.37.81.82

#### *Agir pour notre territoire et un avenir durable*

Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise

12 rue Ampère | BP 53 | 21110 GENLIS

03.80.37.70.12

accueil@plainedijonnaise.fr

plainedijonnaise.fr



# ACCUEILS DE LOISIRS TRADITIONNELS (3-13 ans)

11/17 ans  
ESPACE  
JEUNES  
GENLIS

## Accueil de loisirs à GENLIS

12 Rue de Franche Comté

- GENLIS
- IZIER.

## Accueil de loisirs à COLLONGES-ET- PREMIÈRES

A côté de la Salle des Fêtes  
Rue de la Gare

- BEIRE-LE-FORT,
- CESSEY-SUR-TILLE,
- CHAMBEIRE,
- COLLONGES-ET-  
PREMIÈRES,
- LABERGEMENT-FOIGNEY
- LONGCHAMP
- LONGEAULT-PLUVault,
- PLUVET.

Navette  
ESPACE  
JEUNES  
GENLIS



## Accueil de loisirs à AISEREY

12 Rue du Jura

- AISEREY,
- BESSEY-LES-CITEAUX,
- ÉCHIGÉY,
- IZEURE,
- LONGECOURT-EN-  
PLAINE,
- TART,
- TART-LE-BAS.

## Accueil de loisirs à ROUVRES-EN-PLAINE

A côté de la Salle des Fêtes  
Rue des Ecoles

- FAUVERNEY,
- MARLIENS,
- ROUVRES-EN-PLAINE,
- THOREY-EN-PLAINE
- VARANGES.

Navette  
ESPACE  
JEUNES  
AISEREY



### ➤ Organisation des tranches d'âge et des groupes

Durant les petites, les enfants sont accueillis en trois groupes de niveau :

- **3-5 ans** (Actuels Petites, Moyennes et Grandes Sections)
- **6-9 ans** (Actuels CP, CE1, CE2 et CM1)
- **10-13 ans** (Actuels CM2 et Collégiens)

*Agir pour notre territoire et un avenir durable*

Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise

12 rue Ampère | BP 53 | 21110 GENLIS

03.80.37.70.12

accueil@plainedijonnaise.fr

plainedijonnaise.fr



## ➤ Les ramassages

Ce dispositif de ramassage est non facturé aux familles, et soumis à une inscription, par le biais du Centre de Facturation Unique ([cfu@plainedijonnaise.fr](mailto:cfu@plainedijonnaise.fr)). Vous avez la possibilité d'inscrire pour le ramassage le matin et/ou le retour le soir (5 jours ouvrés avant maximum).

Ci-dessous, les horaires de prises en charge du matin et du soir par lieux de ramassage :

Accueil de rattachement à <b>COLLONGES-ET-PREMIERES</b>	Heure de départ le matin	Heure de retour le soir
LONGCHAMP <i>(devant le presbytère)</i>	08h35	17h15

Accueil de rattachement à <b>AISEREY</b>	Heure de rendez- vous le matin	Heure de retour le soir
TART <i>(devant la salle des fêtes)</i>	08h00	17h00
LONGECOURT-EN-PLAINE <i>(devant la salle des fêtes)</i>	08h15	17h15

Accueil de rattachement à <b>ROUVRES-EN-PLAINE</b>	Heure de départ le matin	Heure de retour le soir
THOREY-EN-PLAINE <i>(devant la salle des fêtes)</i>	08h15	17h30

## LES ESPACES JEUNES (11-17 ans)

### ACCUEIL LIBRE 11/17 ans

Pour fréquenter les Espaces Jeunes, votre enfant doit devenir **adhérent** et avoir un **dossier administratif** à jour. Il est disponible en ligne sur l'Espace Famille.

<https://www.espace-citoyens.net/plainedijonnaise/espace-citoyens/Home/AccueilPublic>

L'adhésion annuelle est facturée **10 euros** pour les résidents du territoire et 13,50 euros pour les résidents extérieurs.

L'accueil est libre et gratuit. Certaines activités spécifiques (sorties/soirées) nécessitent un supplément, en conformité avec la grille tarifaire du règlement intérieur ([Annexe 1 page 25](#)).

### PLANNINGS

Toutes les informations concernant les activités, les projets, les soirées ou les sorties sont sur les plannings, systématiquement mis en ligne sur le site de la Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise : [ici](#)

## SOIRÉES ET SORTIES

- Pour participer à une soirée et/ou à une sortie, il faut **obligatoirement** s'inscrire 48h à l'avance MAXIMUM et UNIQUEMENT sur votre Espace Famille. En cas de difficultés, le Centre de Facturation Unique est disponible ([cfu@plainedijonnaise.fr](mailto:cfu@plainedijonnaise.fr) ou 03.80.37.81.82),
- Lors des **sorties** organisées, les Espaces Jeunes sont fermés et il n'y a pas d'accueil libre. Seuls les jeunes inscrits à la sortie sont accueillis,
- Lors de chaque **soirée** organisée, en plus de l'inscription au préalable, les jeunes doivent remettre à l'animateur une autorisation parentale signée (disponible en ligne ou à l'Espace Jeunes directement),
- **ATTENTION** : Si votre enfant fréquente l'Accueil de loisirs traditionnel (en matin/repas) et l'Espace Jeunes (en après-midi), **il ne sera prioritaire que pour les sorties Espaces Jeunes**, non pas pour les sorties organisées par l'Accueil de Loisirs traditionnel.



## NAVETTE GRATUITE 11-13 ANS SUR INSCRIPTION

Votre enfant sera accueilli à ROUVRES-EN-PLAINE en Accueil de loisirs en matin/repas et vous souhaitez qu'il intègre l'Espace Jeunes à AISEREY l'après-midi ?

Après le repas, une navette est prévue pour lui permettre de se rendre à l'Espace Jeunes à AISEREY.

**ATTENTION** : l'utilisation de cette navette nécessite une inscription 48h à l'avance en contactant le Centre de Facturation Unique au 03.80.37.81.82, ou par courriel [cfu@plainedijonnaise.fr](mailto:cfu@plainedijonnaise.fr)

## ADO MOUV'

*Une présence itinérante à destination de la jeunesse  
Gratuit, sans inscription  
Plaine Patouillet à GENLIS*

# MODALITÉS DE RÉSERVATIONS



## 1. Dossier administratif :

- ✓ **Si votre enfant n'a pas encore de dossier administratif** : l'inscription s'effectue en ligne sur « l'Espace Famille ». Si vous n'avez pas accès à internet, vous avez la possibilité de le retirer au siège de la Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise (12 Rue Ampère à GENLIS),
- ✓ **Si votre enfant a déjà un dossier administratif** : vous devez vous rendre sur le portail « Espace Famille », pour créer un bulletin d'inscription.

## 2. Création du bulletin d'inscription :

Vous devrez créer une inscription en cochant le lieu d'accueil (en fonction du lieu imposé) et le groupe d'âge correspondant à celui de votre enfant (3-5 ans, 6-7 ans ou 8-13 ans). Puis, valider.

## 3. Validation :

Vous pourrez constater la validation finale de votre demande dans la partie « Mes démarches » du tableau de bord de votre « Espace Famille », dès que le Centre de Facturation Unique l'aura traitée.

## 4. Réservations des temps d'accueils :

Dès que votre demande de bulletin est validée, vous devez effectuer vos réservations dans « l'Espace Famille » selon la procédure habituelle (inscriptions/modifications).

**ATTENTION : Durant les vacances, les délais d'ajout et de modification sont de 5 jours ouvrés avant 10h.**

## 5. Inscription aux sorties :

Les inscriptions aux sorties ont lieu en ligne, directement sur l'Espace Famille, **après avoir réalisé les réservations Accueils de loisirs** ! Pour vous accompagner, suivez le guide [ici](#)